

## Objectifs de la formation



- ⇒ Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication UTE C 18-510 lors d'intervention sur des installations électriques.
- ⇒ L'attribut V permet de réaliser des travaux électriques au voisinage de pièce nue sous tension.
- ⇒ Permettre aux électriciens de consigner une installation électrique.
- ⇒ Permettre aux électriciens de réaliser, diriger, des travaux électriques.

## Public



- ⇒ Personnel électricien chargé d'exécuter des travaux hors tension, ou de diriger des travaux, des dépannages, des essais, des mesures ou autres opérations sur des installations électriques.
- ⇒ Personnel électricien chargé d'assurer des consignations sur des installations électriques.



## Prérequis

Aucun



## Nombre de participants

A l'appréciation de l'entreprise, mais 12 stagiaires est le nombre recommandé au maximum (NFC 18 510).



## Durée

3 jours

## Formateur



Formateur spécialisé dans le domaine électrique.



## Accessibilité

Accessible à tous.



## Matériel

- 1 Maquette pédagogique
- 1 Vidéoprojecteur
- 1 Support pédagogique
- 1 Recueil d'instructions
- EPI



## Lieu de formation

En intra sur site client ou en inter à Élancourt.



## Infos admission

Un délai de 3 semaines est à prévoir pour la mise en place de session de formation.



## Pédagogie

- Formation théorique et pratique en salle, suivi d'une séance de travaux pratiques (TP) sur sites sélectionnés en sous-groupes.
- Pratique sur armoire électrique.



## Programmes de la formation

Formation d'une durée de 3 jours se présentant ainsi :



### Journée 1 :

- **Matin**
  - ❖ Présentation de la formation et des objectifs
  - ❖ Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-510
  - ❖ Notions élémentaires d'électricité :
    - Tension, courant, puissance
    - Protection électrique
  - ❖ Évaluation des risques et effets physiopathologiques du courant électrique
    - Exemples d'accidents (contact direct, contact indirect, court-circuit)
  - ❖ Interventions et travaux non électriques en Basse Tension
- **Après midi**
  - ❖ Travaux hors tension en Basse Tension
  - ❖ Analyse de la norme NF C 18.510
  - ❖ Mission du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
  - ❖ Définition des zones de voisinage de pièces nues sous tension BT
  - ❖ Evaluation des risques



### Journée 2

- **Matin**
  - ❖ Procédures à mettre en œuvre
  - ❖ Mission du surveillant de sécurité électrique
  - ❖ Interventions en BT
- **Après midi**
  - ❖ La sécurité lors des opérations de mesurage
  - ❖ Appareils électriques amovibles et portatifs à main



### Journée 3

- **Matin**
  - ❖ Test théorique comptant pour la validation de l'habilitation
  - ❖ Echanger les informations et rendre compte de son activité
  - ❖ Rédiger les documents de consignation
- **Après midi**
  - ❖ Travaux pratiques
  - ❖ Test pratique
    - Travaux hors tension
    - Mise en place d'une consignation
    - Identifier les risques.
    - Dépannage d'un circuit électrique



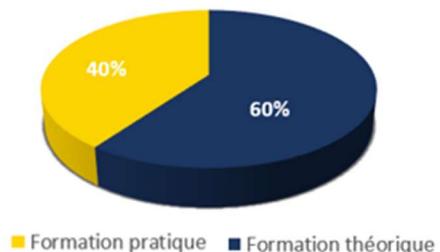
## Evaluation

 **Travaux pratiques permettant l'évaluation (test pratique) des stagiaires :**

- ❖ Evaluation des risques
- ❖ Réaliser des essais et des mesures électriques
- ❖ Mise en place d'une consignation

 **Test théorique (QCM) comptant pour la validation de :**

- ❖ L'habilitation électrique.



## Conditions de Validation



- ⇒ Participer à l'ensemble des modules de formation
- ⇒ Réussite des tests pratique et théorique

## Contact

Pour tous renseignements techniques concernant la formation :

Référent pédagogique :

TOUATI Léo :

07 68 21 87 86

@ Formateur : [formation@lmt-formation.fr](mailto:formation@lmt-formation.fr)

Pour toute information administrative :

Responsable administrative et référente handicap :

TOUATI Karine :

06 09 49 24 63

@ Administration : [gestion@lmt-formation.fr](mailto:gestion@lmt-formation.fr)

